Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 10

Artikel: La Foire internationale de Lyon
Autor: Chatin, Lucien
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887768

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

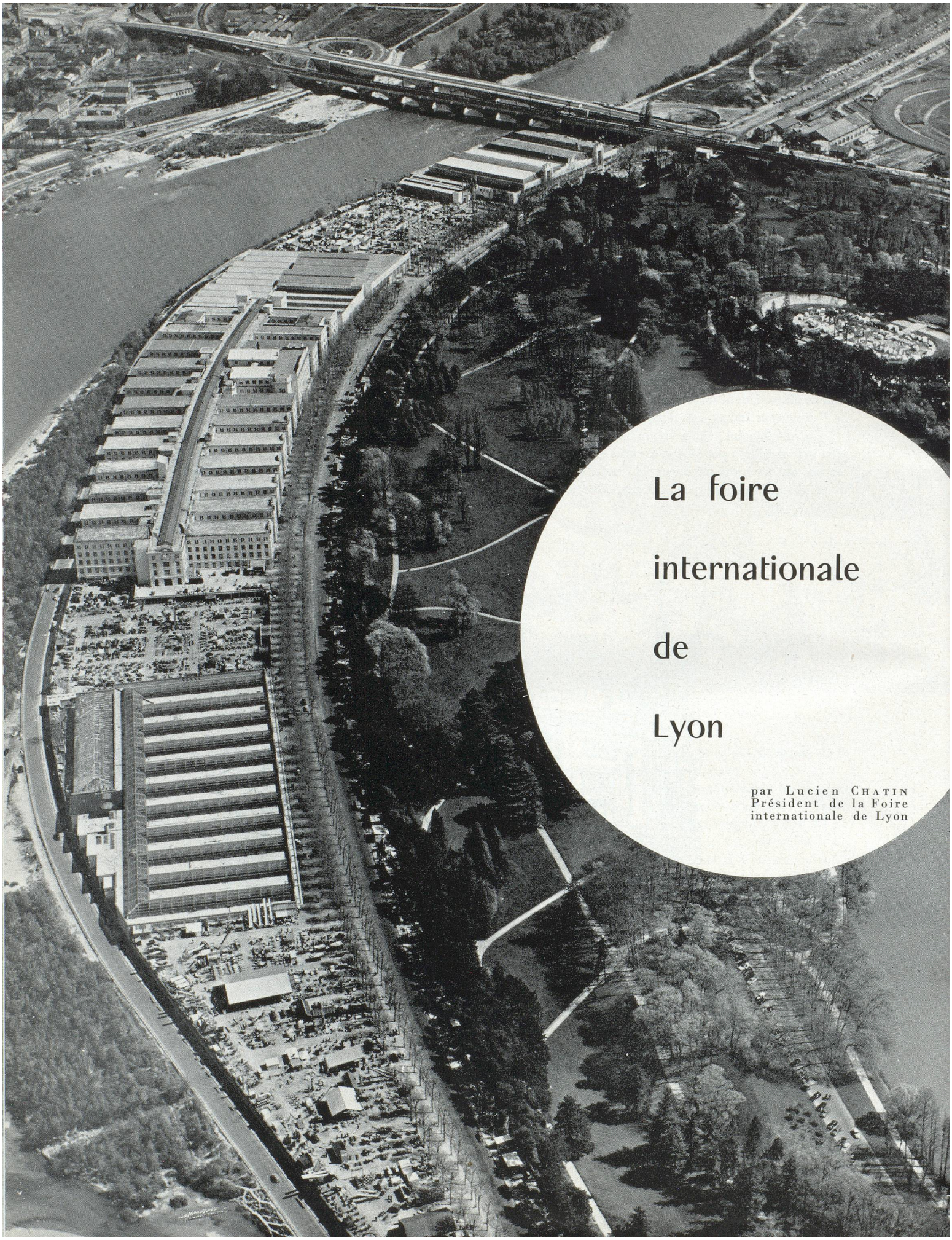

La foire internationale de Lyon

par Lucien CHATIN
Président de la Foire
internationale de Lyon

COMMENT parler de la Foire internationale de Lyon dans cette revue sans évoquer d'abord quelques souvenirs qui l'unissent à la Suisse?

Ne faisons qu'une rapide allusion à ce qui a d'abord opposé les anciennes foires de Lyon à celles de Genève. C'était dans la seconde moitié du XVe siècle et ce conflit, surtout politique, est bien oublié aujourd'hui de part et d'autre. Il fut en partie apaisé au cours d'une rencontre à Montluel, qu'il serait curieux, et sans doute utile d'évoquer un jour en quelque reconstitution historique. Mais nos foires d'échantillons du XXe siècle sont autre chose que les foires de marchandises de la fin du Moyen âge. Et, d'autre part, trop de liens heureux se sont noués depuis longtemps entre nos deux pays pour que cette évocation puisse menacer du moindre danger la réciproque amitié de la Suisse et de la France.

★

La réunion de la Foire de Lyon qui se prépare pour la période du 27 avril au 6 mai 1957 sera la trentième depuis la fondation de cette institution.

Il me plaît de rappeler qu'un de ses premiers initiateurs fut un citoyen suisse, Georges Arlaud, éditeur d'art à Lyon, qui était un passionné de la cause française. Avec autant d'opiniâtreté que de foi, dès le début même de la guerre de 1914, il réussit à convaincre un groupe de commerçants lyonnais de reprendre, sous une forme nouvelle, la tradition de nos anciennes foires en l'adaptant aux conditions économiques modernes. Ses arguments furent si persuasifs que, le 1er mars 1916, alors que le sort de la France se jouait tragiquement à Verdun, le président Herriot inaugurait la première Foire internationale de Lyon. Elle obtint un succès qui dépassa les espérances les plus optimistes.

Dès ce coup d'essai, nos voisins suisses ont été chaque année, comme participants, comme acheteurs et comme visiteurs, les amis très fidèles de la Foire de Lyon. Après la suspension que les événements politiques nous imposèrent pendant trois ans, dès 1946, cette fidélité se manifesta à nouveau, s'accentuant d'année en année.

Faut-il voir dans cet empressement l'effet du voisinage et de l'attirance que la vallée du Rhône peut exercer au delà de Genève? En partie sans doute; mais, à coup sûr, pas l'unique effet! Les commerçants suisses ne viennent pas à la Foire de Lyon seulement comme amis : ils y viennent aussi en vue de passer des commandes et leur nombre, au cours des dix dernières années, a passé du simple au triple.

Quant aux firmes helvétiques qui participent à la Foire de Lyon en exposant les échantillons de leurs fabrications, leur nombre a exactement triplé depuis 1946, où elles étaient 38, passant en 1951 à 50, en 1953 à 93, en 1955 à 109 et à 114 en 1956. Cette progression n'est pas seulement le fait d'une amitié dont nous ne doutons pas, il m'est bien permis de penser qu'elle est aussi la conséquence d'une efficacité reconnue.

Chaque année aussi, à notre groupe des représentations étrangères, des organismes officiels de la République helvétique (1) occupent deux stands où sont donnés tous renseignements pratiques aux exposants, aux acheteurs et aux visiteurs qui viennent les leur demander.

★

Les principaux caractères de la Foire de Lyon sont d'être un vaste marché à terme sur échantillons et un marché international. Les participants étrangers et français sont voisins dans chacun de leurs groupes professionnels et la concurrence y joue sainement et loyalement. La vente au détail y est impossible et seuls les commerçants patentés peuvent y traiter des affaires avec les fabricants.

L'intérêt de la Foire de Lyon n'est pas uniquement que les exposants peuvent y recevoir immédiatement des commandes mais aussi qu'elle permet des rencontres très utiles entre les éléments du marché : vendeurs et acheteurs, offre et demande. Les fabricants s'y tiennent au courant des besoins et des goûts de la clientèle; les commerçants ont le loisir de comparer, de s'informer, de discuter avant de faire leur choix.

Les premiers organisateurs de la Foire en 1916 aimaient à raconter cette anecdote : deux industriels suisses, qui étaient depuis longtemps en relations d'affaires, n'avaient jamais eu l'occasion de se rencontrer. C'est la première Foire de Lyon qui leur permit de se connaître.

Ainsi, la Foire de Lyon n'est pas seulement une bourse de marchandises permettant à ses participants de réaliser le maximum d'affaires dans le minimum de temps et avec le minimum de frais; elle est aussi, à périodes régulières, un point de

(1) L'Office suisse d'expansion commerciale, l'Office central suisse de tourisme, la Foire d'échantillons de Bâle, la Foire nationale de Lausanne, la Chambre de commerce suisse en France, notamment.

Vue aérienne de la Foire de Lyon (Photo Cuyl)

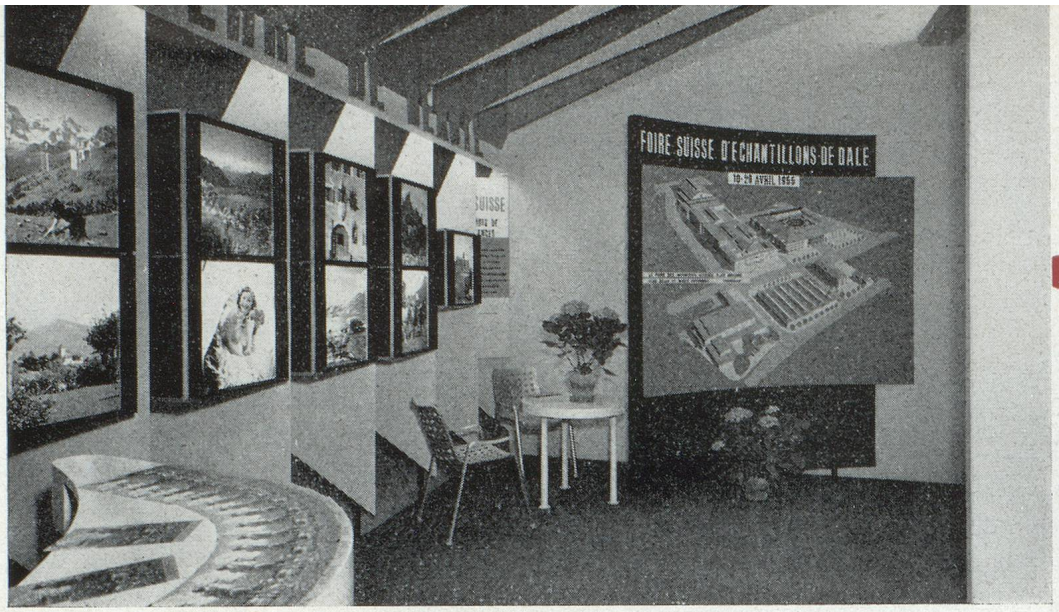

STAND SUISSE EN 1955

rencontre, un lieu d'information générale sur les tendances et les besoins, un stimulant pour la concurrence saine et loyale, un stabilisateur du marché, une invitation à tous les perfectionnements. Elle est une école de qualité, d'ordre et de discipline.

Chaque exposant doit comprendre que sa participation n'est pas une publicité mais bien plutôt un élément de ses frais généraux : en bref, il a transporté pour dix jours son bureau directorial au cœur d'un vaste marché à terme. Pendant ces dix jours, il a tout le temps (les stands étant groupés par profession) de se rendre compte des réalisations de ses concurrents, de s'entretenir avec eux, de recevoir les acheteurs, d'entendre leurs suggestions et leurs observations. Mieux encore, il peut se transformer lui-même en acheteur et s'approvisionner, puisque le caractère universel de la Foire de Lyon lui permet d'y trouver tout ce que l'homme fabrique.

Cette rencontre annuelle, à la même époque de l'année, au même endroit, d'hommes d'affaires représentant de nombreux pays différents, ne se borne pas à créer une discipline de la concurrence, une régulation du marché. L'état moderne de notre économie donne à nos foires une utilité qui est bien du XXe siècle. Cette concentration de la vente et de l'achat répond à celle, de plus en plus à la mode, de l'intégration et de la spécialisation des grandes industries.

Ces conditions donnent une haute importance à l'équilibre entre les capitaux fixes et les capitaux circulants. La Foire moderne permet de remédier aux alternances de prospérité et de dépression en révélant la capacité des divers marchés et en informant sur les goûts du public dont il convient de surveiller attentivement et même de pressentir les fantaisies. Sans compter que la dépendance de plus en plus étroite qui lie les industries appelle une solidarité professionnelle dont la Foire moderne devient ainsi une saisissante expression.

★

J'espère que toutes les raisons que je viens de rappeler vaudront aux prochaines réunions de la Foire internationale de Lyon un accroissement du concours de nos voisins helvétiques, tant comme visiteurs et acheteurs que comme participants.

Lucien Chatin.

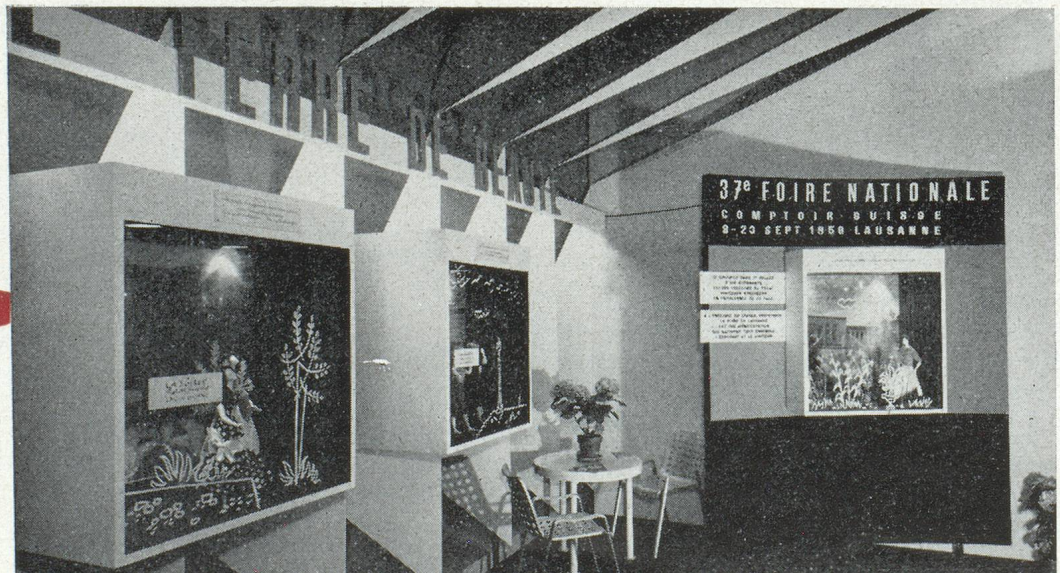

STAND SUISSE EN 1956